

Administration et Rédaction :

MARTIGNY

AVENUE DE LA GARE

Téléphone (026) 6 10 52

TARIF DES ANNONCES :

	Mardi	Vendredi
Valais le mm.	10 ct.	10 ct.
Suisse "	13 ct.	18 ct.
Etranger "	14 ct.	20 ct.
Réclames Valais	22 ct.	22 ct.
Réclames Suisse	28 ct.	40 ct.
Mortuaires "	20 ct.	20 ct.

Chèques postaux llc 52

Le Rhône

JOURNAL VALAISAN D'INFORMATIONS PARAISSANT LE MARDI ET LE VENDREDI

ORGANE OFFICIEL DE L'ASSOCIATION CANTONALE VALAISANNE DE FOOTBALL

ABONNEMENTS
PAR ANNÉE

1 fois par semaine
Vendredi . . Fr. 4.—
Avec assurance-accidents
pour 2 personnes 7.30
Bulletin officiel 7.—

Le Vendredi :
Edition spéciale

Chèques postaux llc 52

ÉDITION DU VENDREDI

Les abonnés au bénéfice
de l'ASSURANCE

sont assurés contre les accidents

après de La Baloise, Compagnie
d'assurances sur la vie, pour

Fr. 1000.-

en cas de
décès, Fr.

1000.-

en cas d'invalidité
totale et jusqu'à Fr.

1000.-

en cas d'invalidité
partielle et permanente

1000.-

PARADOXE

Nous croyons que jamais on n'a cultivé le paradoxe avec autant de ferveur qu'aujourd'hui.

On pose des revendications, mais on se refuse d'accepter toutes leurs conséquences. On veut parfois le beurre et l'argent du beurre. Il en est qui ne voient pas plus loin que le bout de leur nez.

La plupart de ceux qui pérorent sont incapables d'une politique économique et sociale cohérente et suivie : elle est fragmentaire et teintée d'opportunisme. Leur raisonnement s'achève avant la conclusion.

Expliquons-nous d'une façon plus concrète.

Nous l'avons dit dans un précédent article, on n'a jamais demandé l'intervention de l'Etat d'une façon aussi impérative qu'à notre époque.

On ne veut plus défoncer et reconstituer une vigne, construire un chemin, édifier une maison, bâtir une étable, améliorer un alpage, vendre à l'étranger des produits fabriqués, boire du lait, manger du pain, soigner un veau, mettre au monde un enfant sans l'aide des pouvoirs publics.

L'Etat est tenu de se faire le grand pourvoyeur. Un peu plus on le sacrerait grand panetier et grand échanson de tous ceux qui vivent entre les Alpes et le Jura, le lac Léman et celui de Constance.

On va évidemment bien loin ; beaucoup trop loin. A force d'attendre tout secours des pouvoirs publics, de ne rien entreprendre sans eux, les énergies se ramollissent.

Si l'homme perd l'habitude de la lutte contre les difficultés qui se présentent journellement à lui, il se laisse finalement abattre par le moindre coup du sort, et, les ressorts étant brisés, l'amour-propre éteint, il s'en remet définitivement à l'Etat-Providence.

Sans doute, celui-ci a des tâches à remplir qu'il ne doit pas escamoter. Ce qu'un seul ne peut accomplir, la collectivité est parfois à même de le résoudre au mieux des intérêts de chacun. Mais que ce soit dans des cas strictement limités et déterminés.

Il ne faut pas oublier d'ailleurs que tout secours se paye et coûte cher. Ce que nous recevons d'une main, à moins que nous soyons dépouillés de tout, nous le donnons de l'autre sous une forme différente, de sorte que la plupart du temps nous ne gagnons rien au change.

Mais cela, certains ne veulent pas le comprendre. Les arguments qui ont été retenus à l'occasion des récentes consultations populaires l'ont nettement démontré.

Un beau Carnaval

10 ans ! 20 ans ! Heureux anniversaires que l'on fête particulièrement !

C'est pourquoi la ville de Martigny prépare de grandes réceptions pour l'arrivée du Prince Carnaval, dont on fêtera le 10^e anniversaire, les 19 et 22 février.

Le char du prince sera grandiose, majestueux et articulé, digne des plus beaux du Carnaval de Nice. Il sera, pour la première fois, entouré de « bonbonnière fleurie » et d'un magnifique écran d'où jailliront de mignonnes Pierrettes et Colombines. Le côté carnavalesque passera en revue la fameuse fusion des Martigny, la piscine, le scandale des vins, la guerre des tunnels, les impôts, etc.

De bonnes nouvelles nous parviennent : des trains spéciaux circuleront dans toutes les directions : C. F. F., M.-O. et même le M.-C. ira à Chamonix chercher les visiteurs qui s'intéressent au Carnaval de Martigny.

Deux grands cortèges conduits par de nombreux corps de musique, avec la célèbre clique des Tambours de Soleure ; des bals masqués, avec concours richement dotés de prix ; un thé d'enfants avec concours qui demeure toujours comme l'une des plus belles manifestations du Carnaval ; un concours de vitrines ; cafés et hôtels décorés ; l'enterrement de la « poutratze » à Martigny-Bourg, feront du Carnaval de Martigny un beau Carnaval.

P.-S. — Toutes les personnes costumées auront l'entrée gratuite pour le défilé des cortèges. Elles recevront en outre un paquet de confetti.

Concours d'enfants : Les inscriptions affluent. Tous renseignements par Mme Grandmoulin.

« LA BISE ». Annonces humoristiques, histoires drôles sont à adresser sans retard au « Comité de Carnaval, case postale ».

On réclame des économies massives. L'Etat, dit-on, doit réduire ses dépenses sur toute la ligne. En quoi on n'a peut-être pas tort. Et l'on refuse tout crédit pour bien marquer quelle est l'ampleur des réformes exigées.

Mais alors, il ne faudrait pas tout de même demander à cor et à cri le subventionnement pour la réalisation d'une multitude d'œuvres sociales ou particulières.

Un exemple : le principe même des allocations familiales n'est plus discuté aujourd'hui, et il est appliqué dans la plupart des cantons ; sa réalisation se heurte cependant à certaines difficultés d'ordre financier, car il est évident que pour assurer le fonctionnement normal de cette institution, l'Etat devra lui consacrer des sommes considérables.

On serait donc porté à croire que ses partisans ne refuseront pas aux pouvoirs publics les sommes dont ils ont besoin. Or, nous n'en sommes pas plus sûr que tant.

On mène également une campagne combien nécessaire chez nous, contre les taudis, ces foyers de tuberculose.

Tout ménage, dit-on, devrait disposer d'un appartement de 3 ou 4 pièces avec chambre de bain. A ces conditions seulement la famille peut se développer normalement au point de vue physique et moral.

C'est très bien, et chacun souhaite que dans un avenir rapproché il en soit ainsi dans tous les villages pittoresques de notre beau Valais.

Mais ce programme exige la complète transformation de la plupart de nos localités. Ça coûte cher, et la crise est là : on ne gagne rien ou si peu, à la montagne surtout, où les taudis sont combien plus nombreux qu'en plaine.

Comment faire dans ces conditions ? Par les seuls moyens des particuliers, le problème est insoluble.

De quelle façon le résoudre ? Par l'intervention de l'Etat, dit-on.

Soit. Mais il faut alors lui en donner les moyens et ne pas porter atteinte à son crédit par de maladroites décisions.

Réclamer l'intervention de l'Etat pour tout et le démolir à journées faites, lui refuser l'argent dont il a besoin, c'est absurde et illogique.

De la part de certaines personnalités, cette ligne de conduite ressemble fort à de la démagogie.

C'est possible qu'ils se fassent applaudir par les masses ceux qui, en mal de popularité, promettent la lune, mais se refusent à voir la réalité sous son vrai jour.

Baisse des impôts ! Economies ! crient ces individus, et demain, dans des assemblées où sont convoqués les mêmes citoyens, ils clameront contre l'Etat qui n'accorde ni ceci ni cela.

Ils oublient intentionnellement que l'on ne peut rien faire avec rien. S'ils étaient aux responsabilités, ils perdraient de leur superbe et ils finiraient par se rendre compte que gouverner n'est pas une petite affaire.

Sans doute, le droit de critique existe dans notre démocratie, et nous ne voudrions pour rien au monde qu'on nous supprimât ou qu'on limitât notre liberté d'expression. Mais ce droit n'est pas du tout incompatible avec la logique.

On comprend l'attitude de ceux qui réclament à grands cris des économies, qui refusent de nouveaux crédits aux pouvoirs publics, mais qui ne sollicitent ni secours, ni subventions d'aucune sorte.

Ceux-là sont logiques avec eux-mêmes.

Mais combien sont-ils aujourd'hui ?

CL...n.

— Le cuirassé « Missouri », de 40,000 tonnes, a enfin pu être libéré de l'emprise du banc de boue où il s'était échoué, il y a 15 jours, à Norfolk. 21 remorqueurs le tirèrent de sa fâcheuse position.

— Pour la première fois cet hiver, le thermomètre est descendu mercredi à 50 degrés sous zéro dans le nord-est de la Sibérie.

ÉCHOS ET NOUVELLES

La bombe à hydrogène sera « essayée » cette année

Les experts en énergie atomique prévoient que les Etats-Unis seront en mesure de procéder à une première expérience avec la bombe à hydrogène avant la fin de l'année.

Au sujet de cette bombe, le rédacteur scientifique du « New-York Times », William Lawrence, écrit que la force explosive de la bombe à hydrogène est en théorie probablement illimitée. La bombe libérerait, à poids égal, une force sept fois supérieure à celle de la bombe atomique. Une bombe à triton (son élément de base) ne contient que 143 kilos de tritium et pourrait déployer une force explosive comparable à celle de 20 millions de tonnes de trinitrotoluol (l'explosif le plus violent) et mille fois supérieure à la bombe atomique.

Double traitement

Le tribunal de police du Val-de-Travers s'est occupé du cas d'un chômeur qui avait indûment touché des indemnités de la F. O. M. H. Alors qu'il travaillait pour une maison de Neuchâtel, il annonçait être sans occupation. Cela lui vaut huit jours de prison (avec sursis) et il devra rembourser 575 francs.

Dame Chance a bien choisi

Une veuve, Mme Enid Tute, de Hull-City, mère de trois enfants, s'est mise à remplir un bulletin de pronostic du sport-toto anglais avec le secret espoir d'arrondir la maigre pension qu'elle reçoit depuis le décès survenu il y a deux ans de son mari. Mme Tute était obligée de servir comme domestique dans une famille pour nouer les deux bouts.

N'ayant aucune connaissance en matière de sport et de football en particulier, Mme Tute remplit son bulletin en combinant les chiffres avec l'âge et les dates de naissance de ses trois enfants, Joyce 18 ans, Keith et John, de 12 et 4 ans.

Et la chance lui sourit ! En effet, Mme Tute vient de gagner la somme maximum au concours auquel elle prit part, soit 71,801 livres sterling, ce qui traduit en francs suisses au change du jour, représente la coquette somme de 750,000 fr. environ.

CHRONIQUE INTERNATIONALE

VINGT-HUIT MILLIONS DE DOLLARS POUR FORMOSE.

La commission du Sénat américain pour les relations avec l'étranger a accepté à l'unanimité la proposition d'accorder au gouvernement nationaliste chinois à Formose une aide économique de 28 millions de dollars. Cette somme était prévue pour la période du 15 février au 30 juin.

Le Département d'Etat avait informé récemment la commission du Sénat que 28 millions au maximum pouvaient être prélevés jusqu'au 30 juin sur la somme de 100 millions de dollars prévue pour le gouvernement nationaliste chinois.

Cette décision est considérée comme un succès des milieux favorables à une aide à Formose.

NEGOCIATIONS HUNGARO-SUISSES.

Une délégation économique-financière suisse se trouve actuellement à Budapest. Elle a pour tâche de régler toutes les questions pendantes entre la Suisse et la Hongrie :

1. Les questions relatives aux emprunts consentis avant la guerre par l'épargne helvétique au gouvernement Horthy.
2. Les questions consécutives aux diverses nationalisations d'entreprises suisses intervenues ces dernières années.

Une mission commerciale suisse arrivera à son tour très prochainement à Budapest.

M. BEVIN EN ITALIE.

Le ministre des affaires étrangères de Grande-Bretagne fait actuellement un court séjour à Rome. A une conférence de presse à laquelle participèrent 80 journalistes italiens et étrangers, M. Bevin a déclaré, entre autre, que la Grande Bretagne et la Péninsule devaient désormais fonder leurs relations sur de nouvelles bases, qu'elles avaient de nombreux points communs et qu'elles devaient collaborer à l'accomplissement des grandes tâches en face desquelles l'Europe se trouve actuellement. Il a félicité le gouvernement italien du bon travail de reconstruction qu'il a réalisé en dépit « d'immenses difficultés ».

LA FRANCE PROTESTE AUPRES DE L'U. R. S. S.

Une « protestation solennelle » contre la reconnaissance du gouvernement insurrectionnel de Ho Chi Minh comme gouvernement régulier du Vietnam a été adressée par le gouvernement français au gouvernement soviétique, par une note remise à l'ambassade soviétique à Paris.

« Le gouvernement français, dit la note, a appris par la publication d'un communiqué de l'agence Tass que le gouvernement de l'U. R. S. S. avait pris la décision de reconnaître comme gouvernement du Vietnam, le gouvernement insurrectionnel dirigé par Ho Chi Minh. » Une telle décision viole les principes du droit international puisque le seul gouvernement régulier du Vietnam est le gouvernement auquel la France a transféré les droits de souveraineté qu'il détenait précédemment. »

SUR LE VIF...

« Sacré merle, va !... »

L'autre après-midi, un merle juché au sommet d'un poirier chantait le printemps... — Si j'écrivais « siffilait », ça aurait un tout autre sens, n'est-ce pas ?

Effectivement, il faisait beau, trop beau, en cette veillée de janvier déclinant. On se serait cru en mars, quand les primevères passent leurs colerettes d'or et que les anémones bleues des sous-bois jouent aux pervenches...

Messire Merle savait bien que l'hiver n'était pas fini et que la plaine garderait encore bien des semaines son aspect de saison morte.

Seulement, voilà ! il voulait épater son monde, comme on dit. Et, par son boniment, nous persuader que le printemps était tout proche. « Sacré merle, va ! » fit un passant en haussant les épaules et secouant la tête.

De ces sacrés merles il en faut cependant. On aime à les entendre, même si l'on est persuadé qu'ils se trompent ou nous trompent.

Le chant du merle en janvier, c'est une promesse, un espoir. Et la vie est faite de promesses presque jamais tenues et d'espoirs qui seront peut-être toujours des chimères...

Mais, l'expérience n'instruit personne. Et, pourvu qu'on nous berce de toutes les illusions imaginables, nous restons confiants en notre étoile. Comment pourrait-elle décevoir ?

La neige est venue couvrir le poirier de ses fleurs frileuses. Le merle a eu froid et faim. Est-ce lui qui, ce matin, est venu picorer sur le rebord de ma fenêtre les miettes que j'y avais placées ? Je ne sais.

Qu'importe, d'ailleurs ! Si « demain », le soleil nouveau te réchauffe le corps et le cœur, ô merle farceur, reprends ta place sur le poirier et lance à la ronde le chant qui promet les gazons reverdis et les premières fleurettes !

A force de l'annoncer, il reviendra bien le printemps après lequel tous nous soupignons avec toi. L'espérance n'est-elle pas la moitié de la vie ?

Freddy.

Revue suisse

La libre importation des fromages en Grande-Bretagne.

Le ministère britannique du ravitaillement annonce qu'à partir du 1^{er} mars prochain, le commerce d'importation des divers fromages fera retour en secteur privé. C'est notamment le cas de l'emmenthal, importé de Suisse.

Contrebande de... cailloux !

Des officiers de la douane italienne de Chiasso, pris de soupçons, ont ouvert une caisse provenant de Zurich à destination de l'Amérique, avec valeur déclarée de 42,000 francs. La caisse, qui devait contenir des montres, était pleine de... cailloux. Il doit s'agir d'un vol commis entre Zurich et Chiasso. Une enquête est ouverte.

La question jurassienne.

Le Grand Conseil bernois s'est occupé des projets de révision constitutionnelle concernant le Jura. La reconnaissance de l'entité jurassienne à l'article 1 de la Constitution cantonale a été acceptée sans autre.

L'article traitant de la parité des langues fut accepté aussi sans opposition après que le texte ait précisé que le Grand Conseil édicte des dispositions particulières pour le district bilingue de Bienne.

Continuant la discussion des révisions constitutionnelles touchant la partie jurassienne du canton, le Grand Conseil édicte des dispositions particulières pour le district bilingue de Bienne.

Continuant la discussion des révisions constitutionnelles touchant la partie jurassienne du canton, le Grand Conseil a adopté les art. 4, 5 et 6 de l'arrêté. Le premier de ces articles prévoit, par la modification de l'art. 26 de la constitution, une commission paritaire formée de députés de l'ancien canton et du Jura. Cette commission se réunira dans les cas prévus par le règlement ou à la demande de la moitié de tous les députés jurassiens et traitera, à titre consultatif, les questions d'intérêt général concernant les relations entre l'ancien canton et le Jura.

Le Grand Conseil a ensuite décidé que le Jura a droit à deux sièges au Conseil exécutif.

— Le procès contre le maréchal Graziani, l'un des plus hauts chefs des forces armées de l'Italie fasciste, reprendra à Rome le 23 février après un an d'interruption.

— Mme Camille Saint-Saëns, veuve du célèbre compositeur, vient de mourir à Bordeaux, à l'âge de 94 ans.

CARNAVAL
19 et 21 février **MARTIGNY**

AGENCEMENTS

Restaurants - Cafés - Magasins - Bureaux
Projets et devis

René Iten, Martigny Tél. (026) 6 11 48



Banque Populaire Valaisanne

Sion

AGENCES A MONTHEY ET SAXON

Traite toutes opérations
de banque



FOOTBALL

La Coupe valaisanne

L'activité — toute réduite encore — des footballeurs valaisans reprendra officiellement dimanche avec, au programme, les trois matches que voici :

Sierre II-St-Léonard I
St-Maurice I-Monthey I
Vernayaz I-Viège I

Ces rencontres, si les conditions atmosphériques en permettent le bon déroulement, ne manqueront pas d'intérêt et serviront également comme excellent galop d'entraînement aux équipes en lice. On attendra avec une certaine curiosité l'issue de la partie de Vernayaz dont le vainqueur, nous sommes-nous laissé dire, se verrait attribuer le titre de la Série A...

Le match de St-Maurice vaudra le déplacement quand on connaît l'émulation qui caractérise les duels des deux adversaires.

Quant à celui des Condémines, la lutte sera serrée. Les réserves sieroises poursuivront-elles sur leur remarquable lancée de l'automne dernier ?

SIERRE Stade des Condémines

Dimanche 5 février, à 14 h. 30

Sierre II - St-Léonard I

(Coupe valaisanne)



LUTTE

Association cantonale valaisanne des gymnastes aux jeux nationaux

Dimanche prochain, 5 février, aura lieu à la grande salle de la Tonhalle, à Montreux, les championnats romands de lutte libre. Ceux-ci se dérouleront sur tapis. Le jury sera composé d'un juré par canton.

L'équipe valaisanne se déplacera sous la conduite de son nouveau chef technique en la personne de M. Albert Crittin, de Leytron, qui fonctionnera en même temps comme juré pour l'Association valaisanne. Voici la formation de notre équipe :

Poids coq : Lukas Kalbermatten, Stalden ; poids plume : Adolphe Abgottspon, Brigue ; poids léger : Luc Vouillamoz, Riddes ; poids veltter : Joseph Knöringer, Bramois ; poids moyen : Basile Héritier, Savièse ; poids mi-lourd : Karl Brigger, St-Nicolas ; poids lourd : Raymond Métrailler, Bramois.

Bonne chance à ces vaillants gymnastes-lutteurs.



SKI

Le ski à Champéry

Le traditionnel slalom géant de Planachaux se disputera demain samedi et dimanche à Champéry. Cette épreuve prend chaque année plus d'ampleur et compte maintenant parmi les principales manifestations du ski en Suisse romande. Nul doute que ce slalom géant de Planachaux remporte, une fois de plus, un grand succès.

Challenge des Neiges

Cette compétition se déroulait dans la magnifique région de Thyon et réunissait plus de cent participants venant de tous les cantons romands, spécialement de Neuchâtel et Fribourg.

La catégorie A était composée de routiers de plus de 17 ans, devant courir le fond, la descente et le slalom, tandis que les éclaireurs ne devaient participer qu'à la descente et au slalom.

Dans leur élan, les Montheysans remportèrent tous les premiers prix. Le classement se faisait par équipes de 3. Le voici :

Catégorie A : 1. Monthey (J. Schütz, M. Vionnet, Ch. Renevey) ; 2. La Chaux-de-Fonds ; 3. Bulle.
Catégorie B : 1. Monthey (R. Guidetti, G. Donnet, R. Vogel) ; 2. Monthey (X. Girod, H. Torrent, C. Crittin) ; 3. Sierre ; 4. Sion.

Les deux patrouilles visiteuses eurent beaucoup de malchance, ce qui fit que le challenge resta dans le canton. Dans la catégorie B, chez les Montheysans, il y eut une pointe cassée dans la descente, mais l'équipier continua tant bien que mal la course, qui devait finir par une belle victoire. G. D.

Ski-Club Champex-Ferret

La sortie à Montana aura lieu dimanche 5 février. S'inscrire chez P. Pouget, président, Orsières, ou chez Henri Droz, Praz-de-Fort.



HOCKEY

Tournée du C. P. Charrat en Haute-Savoie

Aimablement invité par le H. C. St-Gervais, le C. P. Charrat a effectué une tournée de trois jours en France, où il a disputé des matches contre les équipes de St-Gervais, Polo-Club de Genève et une formation de Mégève-les-Contamines.

Opposés samedi soir à St-Gervais, nos jeunes Charratins ont fait très bonne impression et réussirent le match nul, 4 à 4.

Dimanche matin, devant un nombreux public, Genevois et Valaisans se sont rencontrés, et après un match très « fair play », le résultat est resté nul, 3 à 3.

Le soir, répondant à une invitation du club des Contamines, le C. P. Charrat s'est rendu dans cette coquette station pour y jouer contre une équipe formée en partie de joueurs de Mégève. Ce fut le plus beau des trois matches. Nos Valaisans jouèrent avec cœur, et contre toute attente remportèrent la victoire par 3 à 2.

Buts pour Charrat pour les 3 matches : Gaillard (6), Pointet (3), Volluz II (1).

Nous tenons à relever le magnifique accueil que les clubs de St-Gervais et des Contamines ont réservé à notre équipe.

PATINOIRE DE MARTIGNY

Ce soir vendredi, dès 20 h. 30

Grand Gala de patinage artistique

Participation des professionnelles et amateurs du C. P. Lausanne

Toutes faveurs suspendues (Voir communiqué)



Sion

Décès de M. Henri Spahr

Mercredi après midi est décédé, d'une crise du cœur, M. Henri Spahr, âgé de 72 ans.

Le défunt joua un rôle en vue à Sion et dans le district d'Hérens qu'il représenta longtemps au Grand Conseil, dans la députation radicale. Il fut conseiller national pendant une législature.

Ancien directeur et fondateur de la Banque populaire de Sion, il était encore membre du conseil d'administration de la Banque populaire de Martigny.

Propriétaire de l'Hôtel Kurhaus à Arolla, le défunt contribua au développement touristique de cette station de haute altitude.

M. Henri Spahr était un citoyen aimé et estimé de tous ceux qui le connaissaient et laissera d'unanimes regrets.

Nos condoléances émues à sa famille.

En marge d'un procès

Le procès qui se déroule actuellement à Lausanne passionne vivement l'opinion séduisante et tous les faits sont soigneusement analysés par la population.

C'est presque avec un sentiment de fierté que l'on a pris connaissance, ici, des magistrales plaidoiries des avocats valaisans. Chacun attend avec intérêt le jugement ; il est normal que ce procès retienne tout spécialement l'attention dans le chef-lieu où habitent la plupart des inculpés qui jouissent encore, malgré tout, de bien des sympathies.

Les bals

Nous voici en pleine saison de bals. Après celui du Touring-Club, ce sera, samedi prochain, le tour de ceux de la Société féminine de gymnastique et du Männerchor. Que voilà les amateurs de valses, tangos et autres sambas, comblés, d'autant plus qu'approche, à grands pas, le bal masqué de Jeudi gras.

Madame et Monsieur Stanislas de LAVALLAZ-SPAHR, à Sion ;
Madame et Monsieur Charles CRITTIN - SPAHR, à Martigny-Ville ;
Mesdemoiselles Anne-Brigitte et Christiane de LAVALLAZ, à Sion ;
Messieurs Pierre-Camille et Roger CRITTIN, à Martigny-Ville ;
Madame veuve Pierre BARMAN-SPAHR et famille, à Monthey ;
Mademoiselle Emma GASPOZ, à Sion ;
Madame et Monsieur Oscar SELZ-GASPOZ, à Sion ;
Madame veuve Adrien SPAHR-BRUNNER et famille, à Sion ;
Madame veuve Jules SPAHR-ALBRECHT et famille, à Sion ;
Les familles SPAHR, GASPOZ, MOUTHON, SCHMID, DESFAYES, GEROUDET, DORSAZ, LAVANCHY, BERCHE,

ont la douleur de faire part de la perte cruelle qu'ils viennent d'éprouver en la personne de

Monsieur Henri SPAHR

ancien conseiller national

leur cher père, beau-père, grand-père, frère, beau-frère, oncle, neveu et cousin, enlevé subitement à leur affection le 1^{er} février 1950, dans sa 72^e année, muni des Sacraments de l'Eglise.

L'ensevelissement aura lieu à Sion le samedi 4 février 1950, à 10 heures.

Cet avis tient lieu de faire-part.

On est prié de ne pas faire de visites.

R. I. P.



Sierre

A la Commune

Le Conseil municipal a pris plusieurs décisions qui mettent un point final à bien des discussions.

Au point de vue constructions, il a été décidé de commencer tout prochainement celle de la nouvelle maison d'école. Les rues seront arrosées avec un produit efficace contre la poussière, ce qui n'est d'ailleurs pas un luxe.

Dans le cadre de la réorganisation de la police, M. de Chastonay, agent de ville, devient employé au contrôle des habitants, tandis que M. Aloys Guntern renforcera l'effectif de la police.

Dans les divers, le Conseil municipal a examiné la question de l'arrêt des trains directs à Sierre. On veut espérer qu'il parviendra à faire valoir nos droits.

Les assemblées

Le Club athlétique, la « Géronde » et le Ping-Pong-Club se sont réunis pour élire leurs comités et préparer la nouvelle saison. La Gymnastique aura son assemblée vendredi. Cly.

50 millions de victimes en quelques minutes

Dans un discours prononcé jeudi au Sénat, à Washington, le sénateur démocrate Brian Mac Mahon, qui préside la commission parlementaire mixte de l'énergie atomique, a laissé entendre que la bombe à hydrogène pourrait tuer 50 millions de personnes en l'espace de quelques minutes.

« Comment est-il possible, a-t-il demandé, que des institutions libres soient florissantes ou puissent simplement se maintenir, dans une situation où les dépenses civiles et militaires doivent être prêtes à tout instant pour faire face à une attaque qui pourrait carboniser cinquante millions d'Américains, non pas en l'espace d'un soir, mais en l'espace de quelques minutes. »

M. Mac Mahon a souligné en outre que, en théorie, la puissance de destruction de la bombe est sans limite et qu'elle pourrait réduire en cendres n'importe quel objectif militaire ou autre, y compris la plus grande ville de la terre.

Très touchés par les nombreuses marques de sympathie reçues à l'occasion de leur douloureuse épreuve, Madame Robert IMBODEN et ses enfants, les familles IMBODEN et HALDIMANN, remercient toutes les personnes qui par leurs envois de couronnes, de fleurs et de messages ont pris part au deuil cruel qui vient de les accabler, spécialement la Maison Charly Moret et son personnel, l'Imprimerie Pilet et son personnel, le Chœur de Dames, la Classe 1908, les cagnottes du St-Bernard et de la Tour, le Martigny-Sports, le personnel enseignant et les enfants des écoles.

Très touchés par les nombreuses marques de sympathie reçues, Madame Lucien GAY et son fils et la famille de Madame veuve Léon GAY remercient de tout cœur toutes les personnes qui, par leurs envois de couronnes, de fleurs et de messages, ont pris part au deuil cruel qui vient de les frapper, tout spécialement l'Etude de MM. Crittin, l'Association valaisanne de gymnastique, la Section de gymnastique « Octoduria » et la Gym Dames, la Municipalité et le Corps des sapeurs-pompiers, la Société de tir et l'ancien comité, les commandants militaires, les enfants des écoles et leurs maîtres, la classe 1912 et le Club des lutteurs.



Martigny

Les employés fidèles

Il y a eu exactement 25 ans mercredi, le 1^{er} février, que M. Jean Kittel est entré au service de la Distillerie Morand. Cet anniversaire a été « célébré » par une visite des clients de l'avenue du Grand-St-Bernard.

Le gala de patinage artistique aura lieu ce soir vendredi

En effet, c'est la bonne nouvelle que nous sommes en mesure de vous donner. Le gala, qui devait avoir lieu mercredi passé, et qui a été renvoyé par suite du mauvais temps, débutera à 20 h. 30 précises. Présenté par les membres du Club des Patineurs de Lausanne, nous aurons le plaisir d'applaudir tout à tour les deux professionnelles Mlle Solar et Mme Creux, ainsi que les amateurs Robert Schenkel, Claude Favre, François Pasche et Ghislaine Kopf (bien connue à Martigny) qui viennent de rentrer de Bâle où ils se sont particulièrement distingués au championnat suisse.

Nul doute que le public de Martigny et des environs viendra nombreux admirer ces as du patin, qui se présentent pour la première fois depuis longtemps à Martigny (Voir annonce).

Ski-Club

Dimanche, course à Champéry. Départ en car à 7 h. et demie. Prix Fr. 4.50 pour les membres et Fr. 5.50 pour les non-membres. S'inscrire chez Cretton-Sports en présentant la carte de membre, jusqu'à samedi à 17 h. Les skieurs qui désirent traverser de Planachaux à Savoye, pour descendre sur Troistorrens, sont priés de prendre les peaux de phoque.

JEUNES SKIEURS

Dimanche 5 février, cours de ski soit à Verbier, soit à Champéry selon possibilités de places. Prix du car 1 fr. 50 par jeune skieur. Inscription chez Cretton-Sports. Départ place Centrale à 7 h. 30.

Club alpin

La course mensuelle à Morgins-Châtel aura lieu le dimanche 12 février.

« Octoduria »

Ce soir vendredi, répétition-assemblée.

Le bouquet du samedi...

à Fr. 0.50, 1.- et 1.50. En outre, grand choix de plantes à prix avantageux provenant de nos propres cultures, chez



Chamoson

INCENDIE. — Au hameau de Grugny, un incendie a complètement détruit une grange-écurie appartenant à M. Aimé Crittin. Un tracteur d'une valeur de 15,000 francs est resté dans les flammes. Les dégâts, en partie assurés, s'élèvent à 25,000 francs. Les pompiers appelés sur les lieux durent s'employer à protéger la succursale de la Coopérative.

Notre vente annuelle de Blanc

du 2 février au 25 février

Les belles qualités d'autrefois, qui ont fait la réputation de notre maison, garnissent à nouveau nos rayons :

Toiles pour draps, Basin, Linges de maison, Nappages, Linge de corps

Nous nous chargeons de la fourniture de trousseaux complets, du plus simple au plus riche, brodé main ou machine. Devis sur demande.

Nous accordons durant cette vente 10% d'escompte au comptant ou doubles timbres verts plus icha

Ducrey frères
MARTIGNY

A vendre une

armoire

vernie, à une porte, ainsi qu'un

sommier-divan

avec matelas. Le tout en bon état. S'adr. au journal sous R 235.

CHALET

On cherche à louer pour juillet et août chalet, région Champex - Verbier - Salvan. Offres sous chiffre R 234 au journal.

Le Conseil d'Administration, la direction et le personnel de la Banque Populaire de Martigny, ont le chagrin de faire part du décès de

Monsieur Henri Spahr

administrateur de la banque, dès sa fondation.

Les obsèques auront lieu à Sion samedi le 4 février, à 10 heures.

Sans subventions !

Un bel exemple d'initiative privée

Il n'est pas nécessaire d'être plongé constamment dans la lecture des journaux pour savoir qu'à l'heure actuelle, à peu près partout dans le monde, règne la zizanie entre les peuples. Il est même certains pays dans lesquels sévit encore la guerre, cette sombre tragédie qui a ensanglanté l'Europe presque entière, il y a quelques années.

D'autre part, de nombreux savants, qu'il convient de traiter avec déférence, nous laissent entrevoir par leurs inventions diaboliques que tôt ou tard nous serons irrémédiablement condamnés à retourner vers la terre d'où nous sommes venus.

Ce petit prologue d'un genre assez spécial et composé sur une note plutôt pessimiste, a cependant sa raison d'être avant les lignes qui vont suivre et qui permettront à chacun de constater, dans un ordre d'idées diamétralement opposé, ce que permettent de réaliser une bonne entente interhumaine et un esprit de compréhension réciproque.

Pour en revenir à notre sujet, signalons que 4 ouvriers de l'usine de la Ciba à Monthey, ayant assisté à des conférences données par une société genevoise dénommée « Coin de terre », décidèrent d'un commun accord d'entreprendre par leurs propres moyens la construction d'une maison d'habitation (un chalet chacun).

Pour des motifs parfois futiles, on fait passer sur le journal le nom d'un citoyen ; c'est la raison pour laquelle nous ne tiendrons pas compte de la trop grande modestie de ces personnes et nous dirons qu'il s'agit de MM. Robert Mudry, Roland Delseth, Joseph Lambiel et Paul Veillon.

Quelques-uns de ceux-ci étaient logés dans des appartements qui laissaient à désirer au point de vue salubrité ; mais nous croyons cependant que le principal motif qui les a incités à prendre cette décision est cet ardent et légitime espoir qui repose au fond de tout être humain : être chez soi.

Les situations financières des humains étant fort disparates et étant donné les prix effrayants des constructions à l'heure actuelle, nos hommes calculèrent qu'ils pouvaient réaliser une sérieuse économie en entreprenant cette tâche de leurs propres mains. Or donc, après avoir acheté du terrain sis dans la région appelée communément « Nant de Choëx », ils se mirent à l'ouvrage, cela peu de temps après Carnaval 1949.

Ce qui leur facilita la tâche, c'est le fait que l'un d'entre eux, M. Delseth, exerce la profession de peintre, et M. Lambiel celle de maçon-carreleur. Il y avait également parmi eux un solide gaillard, M. Veillon, qui mit à contribution toute la force de ses biceps dans des travaux moins compliqués, mais devant cependant être exécutés. Quant à M. Mudry, il s'occupa de la partie administrative, tel que l'achat des matériaux, par exemple. Mais cette tâche ne l'empêcha pas de mettre également la main à la pâte. Ces quatre collaborateurs ont mis en pratique notre devise nationale : « Un pour tous, tous pour un. »

Signalons que la direction de la Ciba a prêté gratuitement à ces hommes le matériel nécessaire pour les terrassements et la suite des travaux, et que ces citoyens, contrairement à de nombreux quémandeurs, n'ont bénéficié d'aucun subsidie. Il se trouva, bien entendu, au début, quelques personnes qui se gaussèrent de la tâche qu'ils allaient entreprendre. Néanmoins, la pérennité de leur courage leur a permis de triompher de tous les obstacles.

Il est vrai que durant l'été 1949, ils ont été favorisés par un temps vraiment exceptionnel. Mais ce que nous tenons le plus à faire remarquer, c'est que ces hommes ont accompli ce travail, qui est à peu près achevé, en mettant à profit les heures dont ils pouvaient disposer après la fin de leur service à l'usine. C'est ce qui permet de qualifier leur résultat de surprenant. Nous avons eu l'occasion dernièrement de leur rendre visite, un samedi soir, après qu'ils avaient terminé la journée.

Nous les avons surpris autour d'une fondue et de quelques bouteilles ! Inutile de dire que l'arrivée du chroniqueur fut saluée avec joie et que ce dernier a été fort aimablement reçu. Une visite de fond en comble des locaux de ces maisons nous a permis de constater, en simple profane que nous sommes, que ce travail ne présente aucune imperfection ; au contraire, il dénote des mains extrêmement habiles et des esprits fort ingénieux.

Il serait superflu de présenter une description de ces pièces, chacun se rendant assez compte par lui-même de ce que peut être un intérieur de maison. Nous signalerons tout simplement que la charpente et la boiserie ont été posées par la maison Gay Frères, à Choëx, ce qui nous a permis de constater la bienfaisance de son travail.

D'autre part, quelques amis, qui ont fait preuve de beaucoup de désintéressement, se chargèrent de la pose des installations sanitaires, alors que M. Henri Veillon, par quelques garnitures en fer forgé, nous dévoilait les nombreux talents qu'il possède dans cet art compliqué.

Au cours de cette visite, nous avons également pu remarquer que tout ce monde éprouvait une vive satisfaction devant la tâche qu'il venait de réaliser. Nous terminerons, pour notre part, en félicitant vivement ces valeureux ouvriers qui ont su mettre à profit d'une manière admirable leurs heures de liberté et qui ont enfin le plaisir de se sentir chez eux, en n'ayant plus à craindre les décisions parfois assez brusques d'un propriétaire qui vous invite à changer de logis !

André Descartes.

DANS LA RÉGION

La saison à Chamonix

A l'occasion de la Semaine internationale de ski du Mont Blanc qui se déroule du 30 janvier au 5 février, Chamonix organise, sur sa patinoire, une série de matches de hockey et d'exhibitions artistiques de tout premier ordre. Hier jeudi et aujourd'hui vendredi ont eu lieu les matches de hockey Anvers (Belgique) contre Chamonix (France).

A l'issue du slalom de la Semaine internationale, demain samedi, 4 février, à 17 h., seront présentés, pour la première fois après Paris, les ballets des Sœurs Vivès. Ces ballets, qui ont obtenu un gros succès au vélodrome d'Hiver, comprennent 20 exécutants et présentent 80 costumes dans des scènes variées.

Ces ballets seront répétés le dimanche 5, à 17 heures, après le concours de saut de la Semaine internationale.

Thonon

Les prétentions des effeuilleuses. — Nous savons que les effeuilleuses savoyardes qui viennent chaque année mettre un brin de gaieté dans nos vignobles avaient élevé certaines prétentions quant au salaire.

Or, les délégués de ces effeuilleuses déclarent maintenir fermement leur revendication, soit 250 fr. pour une durée de travail de 13 jours au maximum et Fr. 20.— par jour supplémentaire, voyage payé. Cette délégation invite ses camarades à ne pas se laisser influencer par les communiqués des vigneronnes suisses.

Skieurs ! 2 buts à votre programme :
Chamonix - Mt-Blanc
Montroc - Col de Balme

Billets spéciaux à prix réduits sur Ch. de fer MARTIGNY-CHATELARD (Tél. 6 10 61)

LA CHASTETÉ est-elle démodée ?

De nombreuses questions se posent actuellement dans le domaine sexuel. Pour qu'une revue comme *Sélection* aborde ce sujet dans ses pages, il fallait qu'il fût traité avec toute la compétence et la mesure de ce médecin, professeur de psychologie sociale. Lisez dans *Sélection* de Février l'exposé qu'il vous en fait en termes nets et délicats. Il vous apprendra beaucoup de chose sur ce grand problème dont dépend votre bonheur. Achetez votre *Sélection* dès aujourd'hui.

Lisez aussi dans *Sélection* :

- ▶ **Etes-vous fait pour ce que vous faites ?**
- ▶ **Lêchez la bride à votre imagination, pour en tirer profit.**
- ▶ **Bon moral... meilleure santé.**
- ▶ **L'être le plus extraordinaire que j'aie rencontré** (par l'auteur prestigieux A. J. Cronin).
- ▶ **Comment vit la Princesse Margaret.**

En tout 29 articles passionnants et de savoureuses petites histoires.

128 pages de texte, de quoi lire pendant des heures. *Sélection* est en vente chez votre marchand de journaux.

Pour vous, Madame

Le code de la bonne ménagère

Les pensées « ménagères » que voici furent recueillies par une promotrice de suffrage féminin, afin de prémunir ses disciples contre toute négligence à l'égard de leur foyer.

— Le rôle de la mère de famille est de diriger la maison, prendre soin des siens, dépenser à propos mais savoir économiser, être, enfin, la providence de son intérieur.

— Les bons ménages sont ceux où la femme est tout ensemble bonne ménagère, compagne agréable et conseillère intelligente.

— Toutes les jeunes filles, sans exception, doivent être préparées à la haute mission qui les attend plus tard, autant par une éducation civique convenable que par une éducation ménagère qui leur fera aimer les occupations domestiques. Ainsi préparées, elles pourront se tirer d'affaire en toute circonstance.

— Les connaissances qui regardent l'agrément de la maison et l'économie d'un ménage, sont aussi nécessaires dans l'éducation féminine que la lecture et l'écriture.

— Le travail des mains et le labeur de l'esprit comportent une noblesse et une utilité égales, mais cette noblesse et cette utilité se manifestent dans des sens différents.

Deux bonnes recettes

Langue de bœuf

Cuire une langue de bœuf fraîche avec 3 litres d'eau froide. Faire bouillir et verser cette eau pour la remplacer par une même quantité d'eau froide ; y ajouter une carotte, un oignon piqué de deux clous de girofle, un bouquet garni, une demi-poignée de sel ; faire bouillir pendant une heure et demie, sortir la langue, en supprimer la peau.

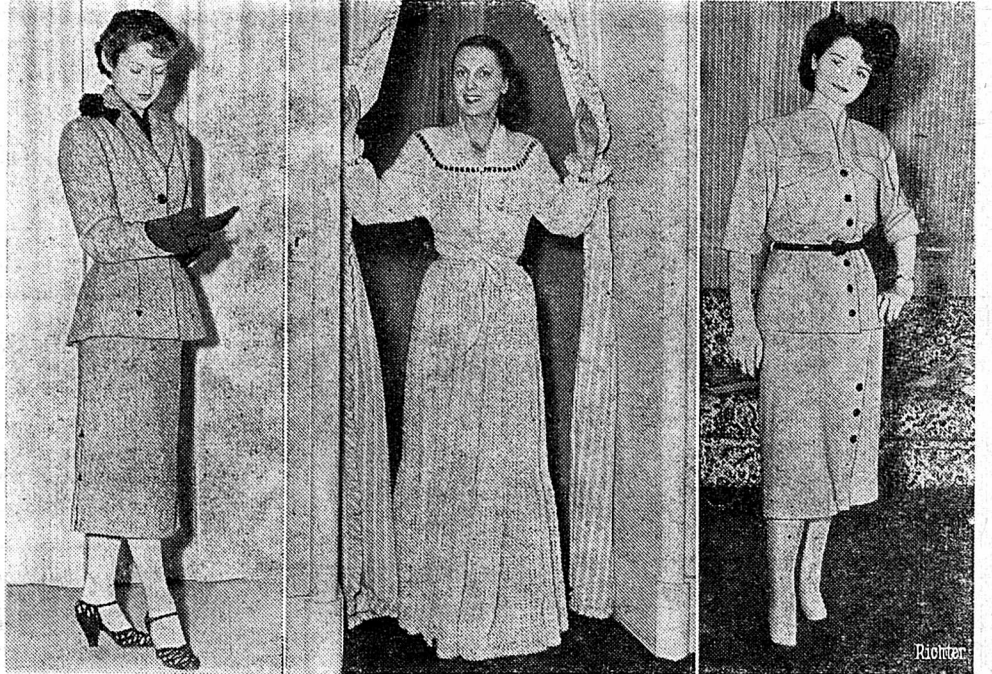
Mettre dans une casserole une carotte et un oignon coupés en tranches fines ; y mettre la langue, y verser 1 litre de bouillon de langue, y ajouter une cuillerée à café d'extrait de viande Liebig ou 2 verres de jus et 2 verres de vin blanc, faire bouillir et finir de cuire doucement pendant 40 minutes.

Mettre la langue sur un plat en fer battu, y passer un peu de jus de la cuisson ; mettre au four, arroser souvent pendant 7 à 10 minutes pour la colorer.

Sauce italienne

Mettre dans une casserole 50 gr. de beurre, avec un oignon et une douzaine de champignons en boîte, tous les deux hachés fin ; faire cuire pendant 5 à 8 minutes ; ajouter 50 gr. de farine ; mélanger avec la cuiller de bois ; verser 1 litre de la cuisson où la langue a cuit en dernier lieu ; tourner sur le feu jusqu'à ébullition ; laisser bouillir lentement pendant 25 à 30 minutes, y ajouter alors une cuiller à soupe de persil haché.

Il faut de ses amis endurer quelque chose (Molière).



A gauche : costume en tweed noir et blanc, ravissant dans ses lignes nouvelles. Au centre : robe de maison en laine tricotée, de forme pratique, une création parisienne. A droite : l'Allemagne crée de nouveau des modèles, une robe d'après-midi aux lignes presque sportives, en léger tissu lainage

La Maison de retraites du Valais romand

(Corr.) — En 1932, S. E. Mgr V. Bieler adressait à ses diocésains une lettre pastorale sur un sujet qui lui tenait à cœur et dont la réalisation devait apporter à notre canton les biens les plus durables et les plus importants : la fondation en Valais d'une maison de retraites. Ce message de l'autorité spirituelle répondait d'ailleurs aux désirs d'un groupe de personnes qui appelaient une telle œuvre de tous leurs vœux.

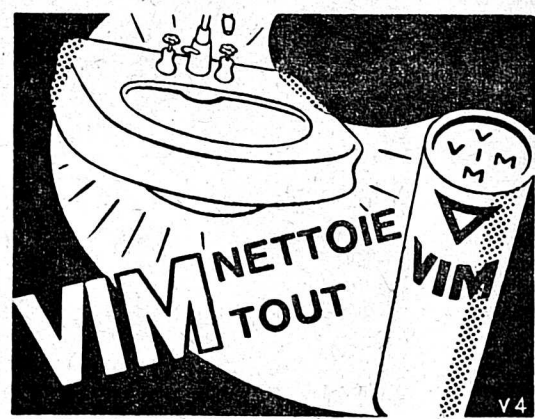
En présence de moyens financiers trop exigus, et après de vaines démarches, on pensa s'adresser à « Bon Accueil », aux Mayens de Sion, dont la maison était suffisamment vaste pour recevoir dans des chambres privées les quelque trente personnes que comporte ordinairement une retraite. Le comité de « Bon Accueil » consentit, et une convention fut signée à l'Évêché. Grâce aux fonds de retraites que Monseigneur met à la disposition de « Bon Accueil », la maison sera aménagée pour recevoir les retraitants durant la mauvaise saison et pour leur réserver les commodités exigées par le déroulement d'une retraite.

Il est vraisemblable que dès cet automne la maison sera entièrement aménagée pour recevoir ses nouveaux hôtes et lui permettre une activité durable et féconde. Nous formons également des vœux pour qu'elle rencontre au sein de nos populations tout l'intérêt qu'elle mérite.

Viège

CINQUANTE ANS DE SERVICES. — M. Oswald Burgener, directeur de l'agence de Viège de la Banque cantonale du Valais, vient de prendre sa retraite. Il y avait cinquante ans qu'il était à la succursale du grand établissement financier valaisain.

Moins on a de tête, plus on a d'entêtement !



Feuilleton du Rhône du 3 février 1950

21

La fille maudite

EMILE RICHEBOURG

maudite

II

Le beau François

Blanche aimait les promenades matinales. Presque toujours avec son parrain, de loin en loin, appuyée sur le bras du fermier, et toute seule quelquefois, on la rencontrait sur les sentiers, mouillant ses pieds dans la rosée, et faisant sa moisson des plus belles fleurs de la vallée. Les fleurs ! Blanche les adorait.

Or, un matin, elle descendit de sa chambre prête à sortir.

Quand elle parut dans la cour, un grand jeune homme, assez bien de figure, l'œil vif et hardi, mais ne pouvant cacher entièrement sous des manières cauteleuses quelque chose de faux et de rusé, vint à sa rencontre avec empressement.

— Ma jolie cousine se dispose à faire une petite promenade, dit-il, pendant qu'un sourire équivoque passait sur ses lèvres minces.

— Oui. Vous ne savez pas où est mon parrain ?

— Je crois bien qu'il est allé à Frémicourt.

— En ce cas, je vais attendre son retour.

— Si vous le vouliez, je serais heureux de vous offrir mon bras.

— Non merci, répondit-elle sèchement ; si mon parrain tarde à revenir, je préfère me promener seule.

Le jeune homme pinça une de ses lèvres entre ses dents et son regard eut un rapide éclair de colère.

— Il est certain que vous me traitez assez mal, reprit-il avec dépit ; ce n'est pas d'aujourd'hui seulement que je m'en aperçois ; je ne suis pas ici, pourtant, un simple garçon de ferme, mon père est un des plus proches parents de M. Mellier.

— Je ne l'ignore pas, répliqua la jeune fille avec vivacité ; mais je ne vois pas ce qui vous donne le droit de vous plaindre de moi. Je n'ai certainement jamais eu l'intention de vous causer ici des ennuis.

— Assurément, vous êtes bonne, Blanche ; mais vous ne m'aimez pas.

— Monsieur François, je ne déteste personne.

— Oh ! vous n'avouerez pas que je vous déplaît !

— Non, car si cela était ce serait vous dire une chose désagréable.

— Mais je vous aime, moi, Blanche, je vous aime, et si vous le vouliez... si vous le vouliez, il y aurait une belle noce au Seuilon avant les foins.

— Une vive rougeur colora les joues de la jeune fille. Elle était stupéfiée.

Elle se disposait à faire à l'audacieux parent de Jacques Mellier une réponse peu gracieuse lorsqu'elle aperçut Pierre Rouvenat.

Le vieillard venait de s'arrêter à quelques pas, les sourcils froncés. Il avait entendu.

— Ah ! mon parrain ! s'écria Blanche.

Et elle s'élança vers lui, laissant l'amoureux cousin tout interdit, planté sur ses deux jambes.

Elle présenta son front à Rouvenat. Il y mit un baiser.

— Viens-tu avec moi ? lui demanda-t-elle.

— Non, pas aujourd'hui. Va faire ta promenade, ma mignonne. Seulement ne t'éloigne pas trop, il y a encore de la rosée. Moi, j'ai à causer avec François.

La jeune fille le prit par le cou, et tout bas à son oreille :

— Est-ce que tu as entendu ce qu'il m'a dit ? demanda-t-elle.

— Oui.

— Alors tu lui répondras pour moi. Me marier avec

lui ! j'aimerais mieux rester fille toute ma vie.

Elle colla ses lèvres sur la joue du vieux Pierre, puis elle partit en bondissant comme une jeune gazelle.

François allait quitter la place. Rouvenat le retint.

— J'ai quelque chose de très sérieux à vous dire, François.

— J'écoute.

— Depuis quelque temps, reprit Rouvenat d'un ton sévère, vous vous permettez avec Blanche des libertés qui me déplaisent.

— Est-ce qu'il est défendu de lui parler ? D'ailleurs, je ne crois pas avoir manqué au respect que je lui dois.

— Tonnerre ! fit Rouvenat avec violence, si vous aviez seulement essayé, c'est moi qui vous aurais pris par les deux épaules pour vous jeter à la porte de la ferme.

François blêmit et un méchant sourire erra sur ses lèvres.

— Il me semble, dit-il avec une nuance d'ironie, que mon cousin Mellier est ici un peu plus le maître que vous.

— Je sais ce qu'est Jacques Mellier et je sais ce que je suis. Vous n'êtes ici qu'un garçon de ferme, c'est à ce titre seulement que j'ai consenti à vous y recevoir ; rappelez-le-vous. Je vous préviens, charitablement, qu'à la première parole mal sonnante adressée à Mlle Blanche, vous aurez à faire votre paquet et à aller rejoindre M. votre père dans les Vosges.

— Vous n'avez pas, je suppose, monsieur Pierre Rouvenat, la prétention de m'empêcher d'aimer Mlle Blanche.

— Ah ! prenez garde !

— Mes intentions sont honnêtes, je n'ai pas à les cacher ; ce que je veux, c'est que Blanche soit ma femme.

— Oui, mais Blanche ne veut pas de vous.

— C'est ce que nous verrons.

Rouvenat fut saisi d'une colère subite qui fit trembler tous ses membres. Il saisit le bras du jeune homme, et le serrant rudement :

— Ni toi, entends-tu, dit-il d'une voix sourde, ni toi, ni aucun de ceux qui l'ont déjà demandée, ni aucun de ceux qui viendront la demander encore ne sera le mari de Blanche.

— Eh, que m'importent les autres, je ne m'occupe que de moi ; je ne vois pas pourquoi mon cousin Mellier me la refuserait... Au surplus, je la vauds bien.

— Qu'est-ce à dire ?

— Jusqu'à présent, elle n'est pas plus riche que moi ; si elle peut compter sur une partie de la fortune du cousin Mellier, mon père et moi, ne vous en déplaît, monsieur Rouvenat, nous avons sur cette fortune des droits qui valent au moins les siens.

Rouvenat, le regard enflammé, croisa ses bras sur sa poitrine.

— Au moins, voilà de la franchise, répliqua-t-il d'une voix contenue ; mais va, mon garçon, il y a déjà longtemps que je connais le fond de ta pensée. C'est la fortune de Jacques Mellier que ton père convoite. La première fois que vous êtes venus ici tous les deux, je l'ai compris. — « Lucile a disparu, Lucile est morte, s'est-il dit, à moi le Seuilon, à moi tout ce que possède mon cousin Mellier. » — Dans la crainte que Jacques, par un testament, ne donne tout à Blanche, — il en a le droit, — ton père s'est encore dit : « Il faut que Blanche soit la femme de François. » Et voilà pourquoi tu es à la ferme, où je t'ai reçu malgré moi, je l'avoue, mais pour ne pas contrarier un des rares désirs de Jacques Mellier. Le calcul de ton père, qui est aussi le tien, mon garçon, est joli et assez bien arrangé ; seulement il n'est pas juste : Blanche ne sera pas ta femme, et ton père, pas plus que toi, vous n'aurez jamais un sou de la fortune de Jacques Mellier.

— J'ai entendu, riposta le jeune homme avec une rage mal déguisée et les dents serrées, et c'est vous Pierre Rouvenat, l'honnête homme, qui nous ferez déshériter.

— Pierre Rouvenat n'a à rendre compte à personne de ce qu'il fait ; il laisse aller les choses et attend tout de la justice de Dieu.

Incredibly - ce blanc éblouissant!

RADION lave plus blanc



Les fabricants de machines à laver les plus connus recommandent Radion

Seul RADION donne ce blanc éblouissant, cette admirable fraîcheur des couleurs! L'épaisse et douce mousse RADION a une force détersive extraordinaire; elle travaille de façon automatique dans la machine à laver également et se prête à merveille au lavage du linge fin.

Radion lave plus blanc et rend les effets de couleur plus lumineux



REICHENBACH & C^{IE} S.A.

FABRIQUE DE MEUBLES
SION

A UN PRIX UNIQUE
- NOUS VENDONS

Une magnifique chambre à coucher en beau noyer platiné et hêtre, de fabrication cossue, de formes superbes, créé et édité dans nos ateliers,

avec literies garanties 10 ans indéformables, carcasses à ressorts avec garniture de crin animal et laine, traversins mobiles aux sommiers,

avec lits jumeaux . . . **Fr. 1980.-**
avec grand lit 140 cm. **Fr. 1880.-**

Profitez de cette offre exceptionnelle!

Les meubles Reichenbach flattent le goût va-laisan; ils sont recherchés pour leurs qualités

Elegance - Solidité - Confort - Durée

Livraison franco domicile par déménageur

VISITEZ NOS EXPOSITIONS

SION SION MONTHEY
Av. de la Gare Usine St-Georges Av. de la Gare

Fromage bon marché bon, vieux, fort, légèrement avarié

	colis 5 kg.	15 kg.	pièce d'env. 20 kg.
maigre, par kg.	1.70	par kg. 1.50	par kg. 1.40
¼ gras, par kg.	2.30	par kg. 2.10	par kg. 2.-

Fromage à râper ½ gras, pce d'env. 6 kg., p. kg. 3.20

Käswolf, Coire 13

TAMÉ

signifie succès. Tamé signifie garantie. Tamé enseigne depuis 30 ans une langue en 2 mois. Diplôme en 3. Enseignement direct et par correspondance. Prépar. examens emplois fédér. en 4 mois.
ECOLE TAME, SION, Condémines, tél. (027) 2 23 05. Lucerne, Zurich, Bellinzzone, Fribourg, Neuchâtel.

Cafetiers et encaveurs!

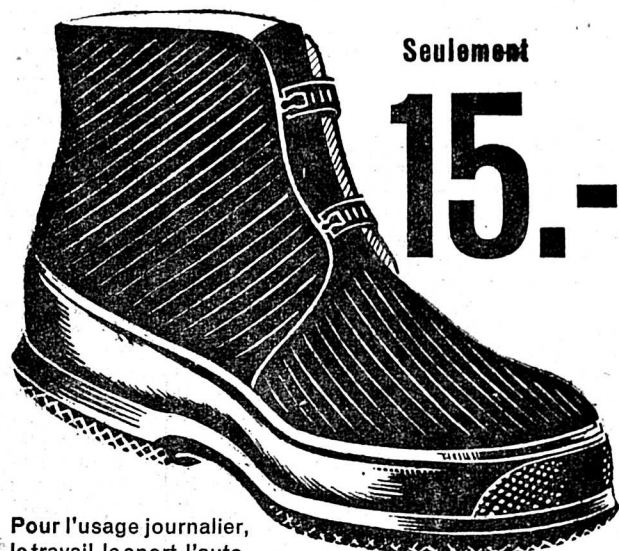
Transvasages, filtrages, mises en bouteilles, soins des vins

TONNELLERIE DARBELLAY, MARTIGNY-VILLE
Téléphone 026/6 12 81

Les personnes qui changent d'adresse sont instamment priées de donner leur ANCIENNE adresse.

Grande vente

Cheussures d'hiver très bon marché pour messieurs!



Pour l'usage journalier, le travail, le sport, l'auto. Doublure chaude, semelle caoutchouc très résistante. Chaussure d'hiver parfaite, pour messieurs, à prix fortement réduit!

Profitez, profitez!



Martigny / Place Centrale

ECOLE DE NURSES

Jardin d'enfants *Pouponnière de Montreux*
Entrée dès 18 ans - Prospectus à disposition

Représentants

Fabrique de boissons cherche quelques vendeurs bien qualifiés pour la visite de la clientèle privée. On offre fixe mensuel de Fr. 600.- à Fr. 1000.- d'après le chiffre d'affaire, commission, frais de jour et abonnement général.
Offres sous chiffre OFA 2519 B à Orell Füssli-Annonces S. A., Berne.

CARNAVAL 1950

COSTUMES

Location de beaux costumes chez M. Jos. Revaz, blanchisserie, en face de l'Hôtel de ville, Martigny-Ville.

Bon **ORCHESTRE**

champêtre et éven. moderne de 2, 3 et 4 musiciens serait disponible pr les fêtes de Carnaval. Prix raisonnable. S'adr. à Pier-Yersin, Les Granges, M. O. B., près Château d'EX.

Employé à traitement fixe cherche à louer, à Martigny-Ville,

APPARTEMENT

3 chambres et bains. S'adr. au journal sous chiffres R 217.

MOTOCULTEURS

neufs et occasions. André MOSER, ch. de Villard 3, Lausanne, téléphone n° 021/2 10 95

LOTERIE ROMANDE

demain...

Tirage à Pesex

- La vôtre est au moins douteuse.
- Comment l'entendez-vous, monsieur François Parisel?
- Après tout, continua le jeune homme perdant toute mesure, vous avez certainement vos intentions qu'il sera curieux de connaître plus tard: vous n'êtes peut-être pas aussi désintéressé que vous voulez le paraître, et il faudra bien qu'on sache à la fin quelle raison vous fait agir et pourquoi vous vous faites si généreusement le protecteur de la fille d'un forçat.
A ces paroles, qui étaient un double outrage pour Blanche et pour lui, Rouvenat se sentit prêt à suffoquer. Tout son sang monta à sa tête en bouillonnant et frappa son cerveau comme un coup de massue. Son regard devint terrible.
- Ah! misérable! cria-t-il d'une voix éclatante, tais-toi, tais-toi!... Un mot de plus, et je ne répondrais pas de moi!
- Je n'ai plus rien à dire, répliqua le jeune Parisel d'un ton sarcastique.
Et il s'éloigna rapidement, craignant sans doute de sentir peser sur son épaule la main de fer du vieillard.
- Ah! serpent, murmura sourdement Rouvenat, tu as enfin laissé tomber ton masque; j'ai l'œil sur toi, si tu essayes de mordre, je t'écraserai!
Pendant que ceci se passait dans la cour de la ferme, Blanche courait au milieu de la prairie. Elle traversa la Sableuse et, tout en suivant le bord de la rivière, elle se mit en devoir de faire sa moisson fleurie.
Insoucieuse et ravie, Blanche marchait toujours. Le bouquet grossissait dans ses mains.
Tout à coup, elle poussa un cri de surprise et d'effroi. Un homme venait de se dresser devant elle.
L'aspect de ce personnage n'avait rien de rassurant. D'une main il tenait un énorme bâton et de l'autre son vieux chapeau de feutre bossué, défoncé, et qui avait dû être gris quelque vingt ans auparavant. Son pantalon de treillis, souvent rapiécé déjà, montrait encore plusieurs déchirures. Son gilet à raies rouges s'attachait par devant au moyen de petites cordelettes, qui

remplaçaient les boutons disparus. Avec cela il portait une veste ronde en gros drap marron sur laquelle on pouvait compter également de nombreux accrocs. Ses souliers usés, à jours en plusieurs endroits, laissaient voir ses pieds nus. Autour de son cou, une guenille de laine d'un bleu passé avait la prétention de s'appeler une cravate. Un sac de peau, qui paraissait peu garni, pendait à son côté, retenu par une courroie de cuir passée sur l'épaule.
De longs cheveux gris, presque blancs, tombaient jusque sur ses épaules, cachant son cou, et couvraient une partie de son visage pâle, d'une maigreur affreuse, en se mêlant à sa longue barbe inculte, grise, semée de poils entièrement blancs, qui s'éparpillait sur sa large poitrine.
De sa figure on ne pouvait voir que les pommettes des joues, le bas du front sillonné de rides profondes et les yeux, dont le blanc ressortait avec vigueur, ce qui lui donnait un éclat singulier.
Quant à son âge, il eût été difficile de le deviner; mais on pouvait supposer hardiment qu'il avait au moins soixante-dix ans.
III
Le vieux mendiant
A la vue de cet homme, qui venait la troubler dans son innocente occupation, la première impression de Blanche fut la terreur; sans l'émotion subite dont elle fut saisie et qui la cloua en quelque sorte sur le sol, elle se serait enfuie.
Mais à son effroi succéda immédiatement un sentiment de curiosité. Alors elle regarda le vieillard, qui lui-même la contemplait avec admiration. Elle vit tout de suite qu'il avait le regard bienveillant et doux, et elle sentit qu'il était malheureux.
L'homme venait à elle, elle marcha vers lui; ils se trouvèrent l'un près de l'autre.
- Je vous ai fait peur, ma belle enfant, dit le vieillard d'une voix douce et émue.

- J'ai été si surprise, répondit-elle, que d'abord vous m'avez effrayée.
- Oui, vous ne vous attendiez pas à rencontrer ici un pauvre homme comme moi; et puis je peux bien faire peur à un enfant qui ne me connaît pas. Je vous demande bien pardon, mademoiselle; mais, rassurez-vous, je ne suis pas méchant.
- Oh! je le vois bien; non, vous n'êtes pas méchant, vous êtes malheureux.
- C'est vrai, je suis malheureux.
- Et vous mendiez!
- Il le faut bien, pour ne pas mourir de faim.
- Comment se fait-il que je ne vous aie jamais vu? Je connais tous les pauvres du pays.
Le mendiant parut vivement impressionné.
- Ah! vous connaissez tous les pauvres du pays, reprit-il, cela prouve qu'ils s'adressent à vous souvent.
- Est-ce que vous avez encore beaucoup de chemin à faire?
- Non, je serai bientôt arrivé.
- Si vous vouliez venir avec moi, jusqu'à la ferme - c'est tout près, vous voyez la maison, - vous pourriez vous reposer encore une heure. Vous y serez bien reçu; il y a toujours à boire et à manger pour ceux qui ont besoin. Un bon verre de vin vous rendrait plus fort pour continuer votre voyage.
- Merci, ma belle enfant, merci; je n'ai plus loin à aller et j'ai hâte d'être arrivé.
La jeune fille plongea dans sa poche et la retira avec quelques pièces de menue monnaie qu'elle présenta au mendiant en disant:
- Je ne puis vous donner que cela, c'est tout l'argent que j'ai sur moi.
Les yeux du vieillard se mouillèrent de larmes.
- Je ne voudrais pourtant pas faire tort aux pauvres que vous connaissez, dit-il.
- Oh! n'ayez pas cette crainte; quand je n'ai plus d'argent, j'en demande: on ne refuse jamais de m'en donner. Si un jour vous repassez par ici, il faudra venir jusqu'à la ferme.

- Ah! vous êtes tout à fait charmante... Laissez-moi prendre votre main, permettez-moi de l'embrasser.
En joignant l'action à la parole il s'empara de la main de la jeune fille sur laquelle il colla ses lèvres.
- Si, comme je l'espère en ce moment encore, reprit-il, je me fixe dans ce pays, je viendrai à vous, mademoiselle, et je vous demanderai votre protection.
- Moi, je ne peux rien; mais si vous avez besoin d'être aidé, d'être protégé, je dirai un mot, et vous aurez au Seuillon des amis; mon père et mon parrain.
- Est-ce que la ferme n'appartient plus à M. Jacques Mellier?
- Vous connaissez donc M. Jacques Mellier?
- Non, mais autrefois, il y a longtemps, j'ai souvent entendu parler de lui.
- Jacques Mellier est toujours au Seuillon, monsieur; c'est mon père.
- Votre père!
Le mendiant porta la main à son front et parut réfléchir.
- Si mes souvenirs ne me trompent pas, reprit-il, M. Mellier doit avoir près de soixante-quinze ans.
- C'est son âge.
- Et vous, mademoiselle, vous en avez quinze à peine.
- On me croit toujours plus jeune parce que je ne suis pas grande; j'aurai bientôt dix-neuf ans.
- Dix-neuf ans, répéta le vieillard comme se parlant à lui-même. Excusez-moi, mademoiselle, continua-t-il, si je vous parais étonné et si je me montre trop curieux; je savais, en effet, que M. Mellier avait une demoiselle charmante, belle à ravir; on disait aussi qu'il était veuf. Il est vrai que ces souvenirs datent de loin. Dans tous les cas, la demoiselle Mellier-dont je vous parle ne peut être vous, puisqu'il y a vingt et des années elle était déjà, comme vous aujourd'hui, bonne à marier.
- C'était Lucile.
- Oui, Lucile; je me souviens de son nom, maintenant.

(A suivre)

« L'école buissonnière » : un film qui a une âme

Un film nous arrive précédé d'une grande réputation : 210 représentations à Genève ; Grand Prix d'interprétation au Festival mondial de Bruxelles 1949. C'est L'école buissonnière. Venez revivre votre jeunesse dans ce film savoureux flairant bon le Midi et l'accent de la Provence. C'est la vie d'un instituteur contre des méthodes désuètes. La vie à l'école doit être l'école de la vie. **Horaires des séances :** tous les soirs à 20 h. 30 ; dimanche à 14 h. 30, enfants dès l'âge de 13 ans. **Important :** dimanche soir : 2 trains de nuit, dont Martigny-Orsières. Louez d'avance, tél. 6 16 10.

La nouvelle Garbo au ciné Corso

Un grand film américain, tourné à Paris, avec Viveca Lindfors (l'héroïne d'Anna Lans), Dennis Morgan, Victor Francen dans le rôle de l'inspecteur Beauvais, est présenté cette semaine au ciné Corso : Ombres sur Paris. Christine, la femme traquée... que son amour sauvera de la mort, c'est Viveca Lindfors. Une révélation ! Ce film est parlé français.

ORSIERES — Cinéma

LA CITADELLE DU SILENCE est incontestablement une œuvre d'art, qui touchera le public par une sensibilité entièrement neuve, par un décor inusité et une atmosphère d'un tragique inégalé dans le cinéma français. Magnifiquement réalisé par Marcel L'Herbier, La Citadelle du silence appartient au genre des grandes productions à classe internationale tant par son sujet que par l'ampleur de ses décors et de son interprétation qui groupe autour de la délicieuse Annabella, Pierre Renoir, Bernard Lancret, Pauline Carton et Larquey dont la silhouette est le sourire de ce grand film.

Ciné Corso, Martigny

Du vendredi au dimanche, soirée à 20 h. 30. Dimanche, matinée à 14 h. 30.

Une nouvelle étoile suédoise... et déjà l'on murmure : « C'est une nouvelle Garbo ! »

VIVECA LINDFORS

(la vedette du film « Anna Lans »)

DENNIS MORGAN — VICTOR FRANCFEN

dans

OMBRES SUR PARIS

... un film poignant

Train de nuit Martigny-Orsières, dim.

Grande salle communale

Martigny-Bourg

Samedi 4 février 1950, dès 20 heures
Dimanche 5 février 1950, dès 14 h. 30

L*O*T*O

en faveur de la MISSION DU THIBET
confiée au chanoines du Grand-Saint-Bernard

Lots nombreux et variés Invitation cordiale à tous

CINÉMA - ORSIÈRES

Samedi 4 février 20 h. 30
Dimanche 5 février 14 h. 30 et 20 h. 30

Un film français au sujet inédit traité avec force et grandeur :

La Citadelle du Silence

Une magnifique réalisation, magistralement interprétée par Annabella, Pierre Renoir, Bernard Lancret, Pauline Carton, Larquey.

A céder

représentation générale

pour la Suisse de petites machines pour travail sur bois. Grand rapport. COURTELIN, Rialto, Vevey, tél. 021/5 24 61.

Roues de brouettes

en fer, chaque hauteur et chaque longueur de moyeu, av. pneu ou cercle en fer. Roues à pneu allant à tous les essieux et dans toutes les grandeurs
Fritz Bögli-von Aesch, Langenthal-45

FROMAGE MAIGRE

Fr. 1.50 le kg. — 6 à 15 % fromage gras, Fr. 1.90 le kilo, expédié en pièces entières d'env. 12 kg. ou la moitié contre remboursements.
Laiterie Karthause Ittingen près Frauenfeld (Thurgov.)

Laiterie Modèle

Rue du Nouveau-Collège
Martigny-Ville

Téléphone N° 6 12 72

Crème fraîche pasteurisée, beurre, fromages, yogourts et tous produits laitiers. - Marchandises fraîches et de qualité.

Nouvel horaire d'ouverture :
de 7 h. à 12 h. et de 14 h. à 19 h.

CASINO ETOILE MARTIGNY

Tous les soirs à 20 h. 30. Dimanche à 14 h. 30 (enfants à partir de 13 ans)

210

représentations à Genève

Un succès sans précédent

L'ÉCOLE buissonnière

avec
BERNARD BLIER

ATTENTION ! 2 trains de nuit
Martigny-Orsières et Martigny-Sion, av. arrêts hab.

VALAIS DANS NOS VILLAGES

CHIPPIS. — La Fanfare de l'Aluminium, sous la direction de M. Bertona, a donné son traditionnel concert annuel à la salle du Foyer. Un nombreux public y assistait, prouvant ainsi l'attachement porté à cette sympathique société.

— M. Raymond Mudry, travaillant à l'Aluminium, a été gravement brûlé aux mains et aux bras à la suite de l'explosion d'un mélange de poudre contenu dans un creuset. Il a dû être hospitalisé.

CHALAIS. — M. R. Antille, qui se rendait à bicyclette à Noës, est entré en collision avec une voiture. Le cycliste souffre de nombreuses contusions.

SAVIESE. — A Granois, la petite Dubuis, fille d'Othmar, a été renversée par un camion et gravement blessée. L'enfant a été transportée à l'hôpital de Sion.

Le Carnaval de St-Léonard

Un éclat tout particulier rehaussera cette année la visite de messire Carnaval à St-Léonard où, l'an dernier, une foule considérable applaudissait au passage de son cortège.

Un comité « ad hoc » a été formé pour cette circonstance, qui ne ménage ni ses efforts ni son temps à l'élaboration de ces réjouissances.

St-Léonard vous attend dimanche 19 et mardi 21 février. Accourez nombreux vous y divertir. Vous y passerez d'inoubliables instants de saine joie et assisterez à une bataille de confetti digne des grandes cités.

Lisez attentivement les annonces

La session du Grand Conseil

La session, qui s'ouvrira lundi 6 février, sera surtout consacrée à l'étude du budget 1950. Le Grand Conseil aura également à se prononcer sur un projet de décret concernant les taux de l'impôt cantonal, majorés de 25 % pour l'année en cours.



Monthey

Récompense

L'athlète et footballeur bien connu M. François Forneris, dessinateur aux Ateliers de construction Giannola Frères, vient de recevoir de ses patrons une montre en or dédicacée pour ses 25 ans de services.

Nos félicitations.

Allègement fiscal

Les autorités communales ont désigné une commission chargée d'enquêter et de présenter un rapport sur la question d'un allègement fiscal éventuel. Il s'agit de dégrèvements dont bénéficieraient surtout les contribuables de condition modeste.



Carnaval

Beau choix de

Costumes à vendre

S'adresser à Ulysse GIROUD, avenue du Bourg, à Martigny-Bourg, tél. 6 14 80.

REX — SAXON

3 - 4 - 5 février

Un film sensationnel... le dernier chef-d'œuvre du cinéma

Johnny Belinda

La vie terrible... la lutte héroïque de cette sourde-muette à la conquête du bonheur donne à tous la plus merveilleuse leçon d'optimisme, avec

JANE WYMAN

Une œuvre de toute beauté, reconfortante et sublime

Parlé français



...elle ne pouvait même pas crier.



A vendre

POUSSETTE

Wisla - Gloria, en parfait état. S'adresser à Marcel Bochatay, La Bâtière.

500 colis économiques de coupons de drap pour pantalons

No 1, pour 3 petits ou 2 pantalons moyens pour garçons, Fr. 12.-.
No 2, pour pantalon de garçon gr. moyenne et pour grand garçon ou pour un pantalon pour homme, Fr. 15.-.
Par deux colis, 5 % de rabais. Beau drap en laine solide (drap Manchester 50 % d'augmentation). Rembours, avec garantie d'échange.
TEXTIL-WIRZ, BALE 1 Steinvorstadt 73

Occasions à l'état neuf ! BAIGNOIRES

sur pieds et à murer Lavabos avec robinetterie. W. C. complets. - Eviers. Chaudières à lessive, galv. avec chaudière neuf, 145 fr.

Comptoir Sanitaire

9, rue des Alpes, Genève, Tél. 2 25 43. (On expédie.)
On cherche dans commerce de fruits un
JEUNE HOMME célibataire, ayant permis de conduire. Vie de famille. Entrée tout de suite. Faire offres sous R 232 au bureau du journal.

Voire montre

sera bien réparée et garantie chez l'horloger spécialiste pour la réparation.

JOSEPH MARQUIS horloger, Saxon (maison Héritier)

CYCLISTES !

Profitez de la mauvaise saison pour faire reviser vos vélos.

Ulysse PIERROZ mécan., Martigny-Ville, rue de l'Hôtel-de-Ville.

Je serais acheteur de 2000

ECHALAS

de mélèze blanc. S'adresser à Marcel Bender, Châtagnier-Fully.

VENDEUSE

Important commerce de la place de Sion engagerait vendeuse. - Débutante acceptée. Offres écrites sous chiffre R 233 au journal.

APPARTEMENT

de 4 pièces, tout confort. S'adres. au journal sous R 238.

ONDES ROMANDES

SAMEDI : 7.10 Réveille-matin. 7.15 Informations. 7.20 Premiers propos, concert matinal. 11.00 Emission commune. 12.15 Variétés populaires. 12.30 Chœurs de Romandie. 12.46 Informations. 12.55 Le programme de la semaine. 13.10 Vient de paraître. 13.15 Lettres et chansons. 14.00 Le micro-magazine de la femme. 14.30 Femmes artistes. 14.45 Les beaux-arts. 15 h. Les enregistrements nouveaux. 15.30 La bourse aux disques. 15.50 Les belles émissions radiophoniques. 16.30 Emission commune. 17.30 Swing-sérénade. 18.00 Cloches du pays. 18.05 Le Club des petits amis de Radio-Lausanne. 18.40 Le courrier du secours aux enfants. 18.45 Disques. 18.55 Le micro dans la vie. 19.15 Informations. 19.25 Le miroir du temps. 19.45 Sam'di-magazine. 20.10 Carrousel. 20.35 Comme disait La Fontaine ! 21.00 Voulez-vous rire avec nous ? fantaisie. 21.30 La Savetière prodigieuse, une création de Radio-Lausanne. 22.30 Informations. 22.35 Musique de danse. 22.50 Résultats des championnats du monde de ski à Lake Placid.

DIMANCHE : 7.10 Réveille-matin. 7.15 Informations. 7.20 Premiers propos, concert matinal. 8.45 Grand-messe (St-Maurice). 10.00 Culte protestant. 11.10 Musique d'orgue et d'orchestre. 12.00 Le disque préféré de l'auditeur. 12.15 Problèmes de la vie rurale. 12.30 Le disque préféré (suite). 12.46 Informations. 12.55 Le disque préféré (suite et fin). 14.00 Le Hollandais volant, fantaisie radiophonique. 14.30 Musique du ballet Les Chaussons rouges. 14.45 Reportage sportif. 17.00 La Création de Haydn. 18.45 Lettres et chansons. 19.00 Résultats sportifs. 19.15 Informations. 19.25 Le monde c'est quinzaine. 19.45 Le globe sous le bras. 20.05 Jane et Jack. 20.20 Jack Hélian et son orchestre. 20.40 Simple police. 21.10 Le Comte de Luxembourg. 22.30 Informations. 22.35 Résultats des championnats romands, suisses de relais et du monde de ski.

LUNDI : 7.10 Le bonjour matinal. 7.15 Informations. 7.20 Airs d'aujourd'hui. 11.00 Œuvres de Lully et Rameau. 11.45 Une sonate de Darius Milhaud. 12.00 Refrains et chansons modernes. 12.15 Pages symphoniques populaires. 12.46 Informations. 12.55 Ensembles modernes de musique légère. 13.20 Airs d'opéras. 13.40 Sonate pour clarinette et piano, de Brahms. 16 h. 10 L'anglais par la radio. 16.30 Musique de chambre. 17.30 La littérature en Afrique du Nord. 17.45 Escapes. de J. Ibert. 18.00 Ballades genevoises. 18.30 Nos enfants et nous. 18.40 Les dix minutes de la SFG. 18.50 Reflets d'ici et d'ailleurs. 19 h. 10 Demain, l'Europe ! 19.15 Informations. 19.25 Music-box. 20.00 Enigmes et aventures. 21.00 Une opérette d'Offenbach. 21.45 Un sketch. 21.55 Deux par deux, fantaisies vocales et instrumentales. 22.10 Pour les amateurs de jazz hot. 22.30 Informations. 22.36 La voix du monde. 22.50 Le chemin du rêve.

MARDI : 7.10 Réveille-matin. 7.15 Informations. 7.20 Premiers propos, concert matinal. 11.00 Emission commune. 12.15 Variétés internationales. 12.46 Informations. 12.55 Musique de Lopez et Scott. 13.00 Le bonjour de Jack Rollan. 13.10 Lily Pons et l'Orchestre de la Promenade de Boston. 13.30 Compositeurs suisses. 13.55 Rondino giocoso, de Th. Berger. 16.30 Emission commune. 17.00 Mélodies de compositeurs français. 17.20 Trio pour hautbois, clarinette et basson, de M. Frank. 17.30 Sonate pour piano, de Schumann. 17.50 L'époque héroïque de l'aviation. 18.00 Balades helvétiques. 18.30 Ciné-magazine. 18.55 Le micro dans la vie. 19.15 Informations. 19.25 Le miroir du temps. 19.40 Demi-teintes. 19.50 Le forum de Radio-Lausanne. 20.10 Le point d'orgue. 20.30 Soirée théâtrale : Finie la guerre... 22.30 Informations. 22.35 Musique moderne de piano et de violon.

Chez les gyms valaisans à l'artistique

L'Association valaisanne des gymnastes à l'artistique a tenu son assemblée générale le dimanche 29 janvier à l'Hôtel du Midi, à Sion.

On notait la présence de 34 membres qui, pour la plupart, avaient suivi, le matin, le cours technique donné par les instructeurs Landry et Borella.

Après avoir rappelé la mémoire de M. Ared Schnorhk, membre du comité, le président donne lecture du protocole et des comptes qui sont approuvés à l'unanimité. Comme d'habitude, le championnat d'hiver débutera en février.

La journée cantonale est attribuée à Ardon, et Martigny-Ville aura l'honneur d'organiser la rencontre Vaud-Valais. Puis le nouveau comité est formé comme suit :

Président : Louis Borella ; vice-président : Schaller ; secrétaire : Marco Donazzolo ; caissier : Michel Romagnoli ; chef technique : Jules Landry ; membres adjoints Traugott Gysin et Georges Darbellay.

M. Borella, pour terminer, remercie au nom de l'assemblée le président sortant, M. Donazzolo, et lui remet au milieu des applaudissements un souvenir en reconnaissance des services rendus. M. R.

Fleurs coupées

Lilas - Tulipes - Narcisses



Bon café de Martigny cherche

JEUNE FILLE

pour aider à la cuisine et servir au café. Pas en dessous de 18 ans. Faire offres sous chiffre R 216 au journal Le Rhône, Martigny.

On offre à vendre 3 toises de

FUMIER

bovin et un veau

femelle, race d'Hérens, de vache primée. S'adres. au journal sous R 237.

On demande à louer pour juillet et août

CHALET

tranquille, 2 à 3 chambres, dans les environs de Fionnay ou Lourtier. Ecrire au bureau du journal sous R 219.

On cherche à louer un

JARDIN

de 380 m2, à Martigny ou environs. Facilité d'arrosage. - S'adresser au journal sous R 231.

On cherche vigneron

pour travailler environ 6 mesures de vignes dans la région de Martigny. Offres sous chiffres 892 à Publicitas, Martigny.

Je suis acheteur d'une échelle à banc

d'un petit char de campagne. S'adresser au journal sous R 236.

A vendre fourneau

à 3 trous, avec bouilloire cuivre et tuyaux, en bon état. - S'adresser au Café Vaudois, Martigny-Gare.

CHEVAL

d'un certain âge, en très bon état. S'adres. à Jules Luisier, Café Central, tél. 6 30 12, Fully.

L'affaire des faux affidavits

Dans un exposé presque uniquement juridique, M. René Dubois, substitut du procureur général de la Confédération, a prononcé sa réplique mercredi matin. Il s'est opposé à la thèse presque générale des avocats selon laquelle les sanctions prévues par les arrêtés fédéraux sur le service des paiements avec l'étranger (au maximum un an de prison et 10,000 fr. d'amende) priment les dispositions générales du code pénal. L'escroquerie, également mise en doute par la défense, ne peut être niée. Le fait est là : des acheteurs de titres ont acquis au prix fort une marchandise dépréciée. Enfin, M. Dubois insiste sur la gravité de cette affaire, que la Cour pénale fédérale est appelée à juger, et termine par cette phrase : « Echafaudant une montagne de mensonges, Métry et consorts ont commis le plus gros scandale financier de ces dernières années. »

A 16 heures, M. le président Rais a clos les débats. Le jugement sera prononcé dans la même salle du Tribunal fédéral le mardi 7 février, à 17 heures.

A propos de nos routes

Un cantonnier nous écrit au sujet de l'entretien de nos routes. Il paraît que l'on va réduire encore le budget concernant leur maintien en bon état, alors que la circulation ne cesse d'accroître. Le coût de ce travail, en Valais, serait le plus bas de la Suisse. Réduire les dépenses, ce serait porter atteinte à la sécurité de la circulation. Seules les équipes de goudronnage sont permanentes, de la saison du dégel à celle du gel.

En ce qui concerne les agents des routes non goudronnées, le règlement leur prescrit deux jours de travail par semaine pendant cette même période. Au printemps, alors que les travaux de la campagne les sollicitent sans retard, ils doivent consacrer leurs deux jours à l'Etat. La situation financière de ces agents n'est ainsi guère brillante et cotoie plutôt la gêne. Un campagnard-cantonnier ne peut, selon notre correspondant, servir deux maîtres à la fois, l'Etat et la campagne. Un des deux sera forcément négligé.

Ces lignes indiquent clairement qu'en réduisant au maximum les dépenses de l'Etat, on arrivera à des résultats qui seront finalement nuisibles à l'ensemble du canton.



Fully

UNE ENFANT EBOUILLANTEE. — La fillette de M. Cyrille Troillet, agent d'assurances à Fully, était occupée à ses tâches scolaires, lorsque sa tante, qui vaquait à des soins ménagers, fit un faux pas et lâcha sur l'enfant un bassin d'eau bouillante. Atteinte de graves brûlures, la pauvre fillette a reçu des soins immédiats. Espérons que la guérison soit aussi prompte que possible.

Qui doit payer la taxe militaire ?

Les assujettis à la taxe militaire des classes 1902 à 1930 sont les hommes inaptes au service militaire, les hommes incorporés dans les services complémentaires armés ou non armés, y compris la protection aérienne, les hommes incorporés prématurément dans le landsturm (20 à 40 ans), les hommes dispensés du service militaire en vertu de leur fonction, tous les militaires en âge de payer la taxe qui, pour un motif quelconque, ont manqué en 1949 et dans les années précédentes un service auquel ils étaient astreints et pour lequel ils n'ont pas encore été soumis à la taxe, ou n'ont manqué que le tir et l'inspection ou l'une de ces deux obligations ; tous sont tenus d'établir en 1950 une déclaration de leur fortune et de leurs revenus et de la déposer au greffe municipal de la commune de domicile jusqu'au 20 février 1950.

Téléphérique Rarogne-Unterbach

Unterbach, cette station de villégiature qui, à l'altitude de 1230 m., domine la vallée du Rhône, face au versant nord que coupe obliquement la ligne du chemin de fer du Laetschberg, est maintenant commodément accessible depuis la gare de Rarogne (ligne du Simplon). Un téléphérique long de plus de 2 km. vainc en 6 ou 8 minutes une différence de niveau de 600 m. ;

ses cabines peuvent contenir 16 personnes, avec une charge utile de 1450 kg. Les skieurs atteindront ainsi rapidement des champs de ski nouveaux, dans les environs d'Unterbach, et lorsque le télésiège projeté sera construit, il les transportera jusqu'à 1755 m. ; de là, ils auront le choix entre plusieurs descentes d'environ 2 kilomètres de longueur.

L'assemblée générale du Touring-Club

Le Touring-Club, section du Valais, a tenu son assemblée générale samedi soir, à l'Hôtel de la Paix, à Sion, sous la direction de son président M. Alexis de Courten.

Dans son rapport, M. de Courten releva la bonne marche de la section — laquelle compte maintenant plus de 1400 membres — et annonça pour 1951 ses noces d'argent qu'elle célébrera avec un éclat tout particulier. Le président souligna l'aide précieuse apportée par Touring-Secours aux automobilistes en panne. Elle est sollicitée très souvent, voire un peu trop, puisque l'on constate qu'en Valais la moyenne des frais s'élève à Fr. 31.— contre Fr. 18.80 pour les autres cantons. Le service des « chaînes à neige » créé par le Touring-Club fonctionne à Val d'Illeiez, à Martigny-Bourg, à Sembrancher, à Sion, à Sierre, à Randogne, à la Souste, à Brigue et à Condo. Des luges de secours ont été confiées par les soins du T. C. S. aux stations de Morgins, du Corbeau, à Planachaux, au Châtelard, à la cabane La Luy, aux Mayens de Veysonnaz, aux Mayens de Sion, à la cabane du Club alpin à Thyon, aux Gouilles sur Crans, au Mont-Lachaux, à Montana, à Grûben, à Lauschnalp, à Viège, à Saas-Fee et à Münster.

Pour la première fois, la section a organisé un vaste contrôle des véhicules à moteur.

M. de Courten rappelle ensuite le succès des trois courses et sorties du T. C. S., le 22 mai à Planachaux, du 29 juin au 3 juillet à Marseille et le 30 octobre à Plan-Cerisier.

Vingt-deux vétérans reçoivent le diplôme et l'insigne.

Ce sont : MM. Alphonse Bagnoud, Granges ; Joseph Bérard, Sion ; Henri Chappot, Martigny ; Alfred Défago, Val d'Illeiez ; Henri Delaloye, Sion ; Joseph Ebner, Sion ; Max Eschmann, Monthey ; Marcel Gard, Sierre ; Fritz Jaegerlehner, Sierre ; Franz Marty, Brigue ; Ed. Mussler, Sion ; Alphonse Orsat, Martigny ; Henri Piota, Martigny-Bourg ; Ignace Rey, Val d'Illeiez ; Oscar Rey-Bellet, St-Maurice ; Henri Revaz, Martigny ; Fernand Rossi, Martigny ; Jules Röhner, Sion ; Charles Schaffner, Sierre ; Valentin Valentini, Sierre ; M. Voggenberg, Martigny, et Alphonse Nussbaum, Viège.

Après avoir remercié ses collaborateurs du comité, M. Alexis de Courten lève la séance et les técistes en smoking s'en vont déguster l'apéritif à la brasserie de l'hôtel. Le banquet et le bal qui s'ensuivirent resteront longtemps dans le souvenir des participants...

Bouveret

SOIREE ANNUELLE DE LA SOCIETE DE SAUVETAGE. — La fin janvier est toujours attendue impatientement par les membres actifs et passifs de ce groupement, car chaque année il leur est réservé une agréable soirée, où le pur esprit du lac préside en maître absolu. Dans le cadre intime de la Taverne de l'Hôtel de la Tour, particulièrement parée par l'artiste M. Andrist de Lausanne, membre d'honneur de la société, les amis de celle-ci étaient rassemblés samedi soir.

Le président pour 1948 prononça une petite allocution et souhaita la bienvenue et beaucoup de joie à ses auditeurs.

M. Ricardo, pseudonyme d'un bon Vaudois très connu dans la Brig. Mont. 10, amusa les convives par ses farces, ses mimiques et ses histoires tout au long de la nuit.

Disons tout de suite que le maître des cérémonies, M. René Curdy, se tira de sa charge avec beaucoup d'esprit et de compétence.

Il eut l'occasion d'inviter plusieurs chanteuses ou chanteurs à se produire.

Dès le coup de minuit, l'orchestre « Pro Lemania » entraîna à la danse jeunes et vieux.

Train de nuit du Martigny-Orsières

Dimanche 5 février, train de nuit habituel du M.-O. Avis à nos lecteurs.

Année Sainte

Dâques à Rome

8 jours
du 5 au 12 avril 1950

Fr. 280.- tout compris

En confortables cars-pullmans Berna, dotés de radio. — Visite de Milan, Turin, Gênes, Bologne, Florence, Pise. Logement dans les meilleurs hôtels. Demandez le programme.

Inscription et renseignements au
Service Automobile du MARTIGNY-ORSIERES
à Orsières, tél. 026/6 81 43

POUSSINES

en ponte, 15 fr. la pièce
poules

en ponte, 10 fr. la pièce
**Oufs à couvrir
et poussins**

raças Leghorn et Sussex.
Station avicole contrôlée,
E. EGG & FILS, Saxon,
téléphone 6 23 50.

A vendre au Marteau des
Ilots 7,500 m² de

TERRAIN

en bloc ou par parcelles,
champs et sainfoin. S'adr.
sous chiffre R 212 au bu-
reau du journal.

Pourquoi une CURE de Circulan est-elle particulièrement indiquée en Le corps doit se préparer à affronter la mauvaise saison si pauvre en soleil. Il est nécessaire d'accumuler des forces, de rendre l'organisme résistant. Vous ne pouvez être en bonne santé, si votre circulation est défectueuse. En activant votre circulation, Circulan permet à votre corps de réagir contre l'excessive

sensibilité au froid

Circulan est indiqué dans le cas d'engourdissement des membres : mains, bras, pieds et jambes, et pour se protéger contre les engelures. Prenez chaque jour, pendant 2 mois, 2 cuillères à soupe de ce savoureux remède. Extraits de plantes. Chez votre pharmacien et droguiste.

cette saison ?

Flacon original 4.75
Cure moyenne 10.75
Flacon de cure 19.75
(Economie fr. 4.-)
Recommandé par le
Corps médical

contre : artériosclérose, hypertension artérielle, palpitations du cœur fréquentes, vertiges, migraines, bouffées de chaleur, troubles de l'âge critique (fatigue, pâleur, nervosité), hémorroïdes, varices, jambes enflées, mains, bras, pieds et jambes froids ou engourdis

CURE Circulan

Extraits de plantes du Dr Antonioli, Zurich. Dépôt Ets. R. Barberot S.A., Genève

DOMESTIQUE

cherche place

S'adresser au journal sous
R 218.

AVIS

La Coopérative fruitière de Saxon met au concours le poste de

GÉRANT

Le cahier des charges peut être consulté auprès de M. Joseph Felley, président, ou Alfred Rosset, secrétaire, à Saxon, auxquels les soumissions doivent parvenir jusqu'au 11 février 1950.

Saxon, le 25 janvier 1950.

Le comité.

A vendre

ECHALAS

mélèze rouge, fendus à la hache ;

tuteurs

mélèze, toutes dimensions.

Rendus franco domicile, prix intéressant. S'adres. à Clovis Joris, Agence agricole, Orsières, tél. 6 82 09.

JEUNE HOMME

de 16-17 ans trouverait bonne place dans beau domaine pour aider partout à la campagne. Aurait l'occasion d'apprendre l'allemand. Vie de famille. Entrée au printemps. Faire offres avec prétentions à Famille Christen-Steiner, à Ammerzwil, station Suberg (Berne).

On demande dans exploitation de 30 poses

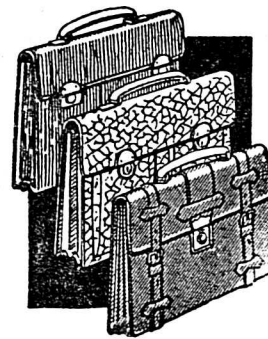
JEUNE HOMME

sérieux, de 18 ans, sachant traire et faucher, pr aider à l'écurie et aux champs. Entrée début février. Faire offres ou se présenter chez Samuel Diserens, Mollie-Margot sur Lausanne.

Suis acheteur d'une quantité importante de

plantons de fraises

provenant de cultures de 2-3 ans au maximum. Offres et prix à Georges Vogt, fruits, à Riddes.

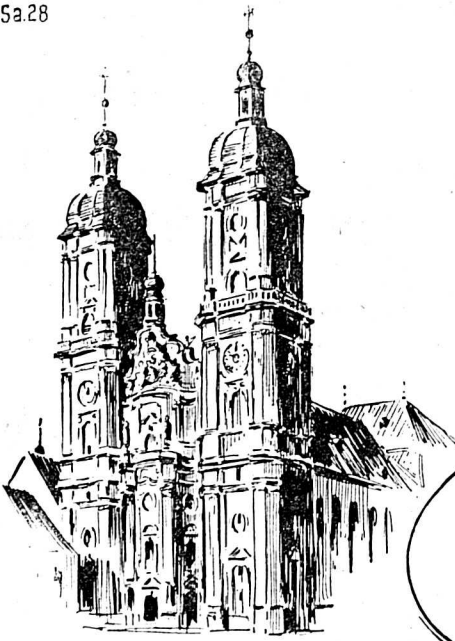


La maison vous offrant le plus grand choix en
Sacs de dames
Portemonnaie
Troussets, Serviettes
Mallets et Valises

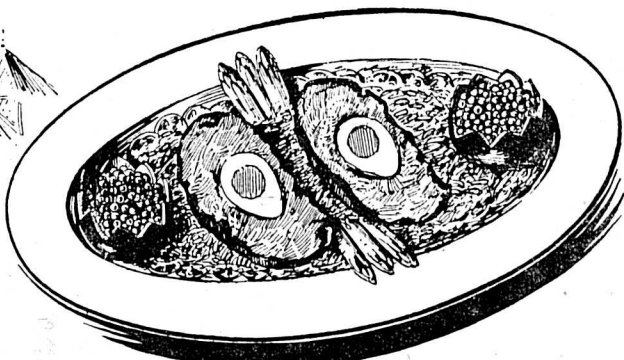
PAUL DARBELLY

Martigny-Ville
en face de la Gendarmerie

5a.28



DES CUISINIERS FAMEUX RECOMMANDENT...



Paupiettes de veau saint-galloises

Sur une tranche de veau bien fine, j'étends une couche d'1½ cm du contenu d'une saucisse à rôtir saint-galloise. Puis j'emballer un oeuf dur (cuisson : 7 minutes) dans la tranche et ficelle le tout. Je fais frire ces paupiettes dans de l'huile SAIS jusqu'à ce qu'elles présentent un beau jaune doré, après quoi je les partage en deux dans le sens de la longueur et les sers avec du risotto et des pois verts.

Les paupiettes de veau saint-galloises sont excellentes également servies froides avec une mayonnaise à l'huile SAIS et diverses sortes de salade.

W. H. Maxer

Chef de cuisine, Hôtel-restaurant Walhalla, St. Gall



Faire une bonne cuisine, c'est bien ;
la faire avec SAIS, c'est mieux !



10%

de rabais

du 20 janvier au 20 février

TAPISSIER

Mobiliers
Rideaux
Voitures d'enfants
Meubles rembourrés

EMILE MORET

Maîtrise fédérale

Martigny-Ville
Rue de l'Hôpital

Téléphone 6 12 12

DÉCORATEUR

L'article de qualité
s'achète chez le
tapissier qualifié